

LA LETTRE

N° 2021-26

LES PERTURBATEURS ENDO-**CRINIENS, VOUS CONNAIS-**SEZ,

En 2002, l'OMS définit les perturbateurs endocriniens comme « des substances d'origine naturelle ou artificielle étrangères à l'organisme qui peuvent interférer avec le fonctionnement du système endocrinien et induire des effets délétères sur cet organisme ou sur ses descendants ».

Pour l'union européenne, un perturbateur endocrinien est « une substance ou un mélange exogène altérant les fonctions du système endocrinien, et induisant pour altérer le fonctionnement hormonal des effets nocifs sur la santé d'un organisme intact, de ses descendants ou sous populations ».

Classiquement en toxicologie, il est admis que la nocivité d'une substance se manifeste au-dessus d'une certaine dose. Mais les scientifiques indépendants ont montré que les perturbateurs endocriniens présentent cinq caractéristiques qui induisent un changement de paradigme ce n'est plus la dose qui fait le poison mais :

1° la période d'exposition fait le poison

Les perturbations sont d'autant plus grave qu'elles se produisent tôt (in utéro, jeune enfant, etc..) avec des effets irréversibles possibles comme des malformations, des cancers ou des mutations génétiques par effet épigénétique.

2° les effets peuvent être plus forts à faible dose qu'à forte dose

Des études ont montré que les effets des perturbateurs endocriniens suivent une courbe en U. Ce qui signifie que les faibles doses et les hautes concentrations ont plus d'effets que les concentrations moyennes. Ce qui remet en cause les seuils d'exposition que défendent les experts des industries chimiques.

3° La latence entre l'exposition et l'effet

Une exposition in utéro, par exemple, peut avoir des effets à la naissance (malformation) comme bien plus tard comme à la puberté.

4° L'effet cocktail

Nous sommes exposés, chaque jour, à différents perturbateurs endocriniens. Ces substances peuvent se combiner

soit par mimétisme en imitant l'action d'une hormone naturelle

soit par blocage de l'action d'une hormone naturelle

soit en perturbant la production, le transport ou le métabolisme des hormones ou des récepteurs, interférant ainsi avec les processus métaboliques ou de croissance et division cellulaire pouvant alors entrainer des malformations.

5° Les effets transgénérationnels

Par exemple, l'exposition de la mère pendant la grossesse, peut avoir des effets sur sa descendance. Ces effets peuvent ensuite être transmis aux générations futures.

Les voies d'exposition

Elles sont très diverses via:

- les voies digestives par l'intermédiaire de la nourriture ou de l'eau de boisson, des postillons et éventuellement de médicaments ou substances ingérées (maquillages, rouge à lèvres, dentifrices, objets sucés ou jouets portés à la bouche,
- Les voies respiratoires avec les pous-

sières, les parfums, les peintures, les matériaux synthétiques, les détergents, les solvants, etc...

- Le passage percutané : certaines substances hydro ou surtout liposolubles passent facilement la barrière de la peau (médicaments, produits cosmétiques, colorants pour cheveux, certains savons, les déodorants, les lingettes nettoyantes, etc...)
- Le cordon ombilical ou le liquide amniotique pendant la grossesse.

Comme vous le voyez, ces substances sont très dangereuses pour notre santé notamment pendant les 1 000 premiers jours de la vie incluant la période in uté-

Voilà pourquoi, nous avons décidé de vous informer par une série de « LETTRE » sur ces substances et que nous nous sommes impliqués dans la campagne du Réseau Environnement Santé «VILLES ET TERRITOIRES SANS PER-TURBATEURS ENDOCRINIENS ».

Action Santé Solidarité

Centre Social

Rue de Pavigny

39000 LONS LE SAUNIER

actions ante solidarite@laposte.net